

La répartition des divinités tutélaires d'après Celse, selon Origène

Et il semble qu'il en arrive ainsi [Celse faisait allusion à l'étrangeté des lois et des coutumes juives], non seulement parce qu'il est venu à l'esprit de différents peuples de se donner des lois différentes et que c'est un devoir de garder ce qui a été décidé pour le bien commun, mais encore parce que vraisemblablement les différentes parties de la terre ont été dès l'origine attribuées à différentes puissances tutélaires (litt. : « épopées ») et réparties en autant de gouvernements, et c'est ainsi qu'elles sont administrées.

Origène, *Contre Celse*, V, 25,
Traduction Marcel Borret, collection Sources chrétiennes, Paris, Cerf, 1969

Il n'y a donc nulle injustice à ce que chaque peuple observe les pratiques religieuses de son pays. Assurément, nous trouverons qu'il y a une différence considérable entre les nations, et cependant chacune d'elles semble tenir les siennes pour les meilleures. Les Éthiopiens qui habitent Méroé adorent les seuls Zeus et Dionysos, les Arabes Uranie et Dionysos et ceux-ci seulement. Tous les Égyptiens adorent Osiris et Isis, les Saïtes Athéné, les Naucratices, depuis quelque temps seulement, invoquent Sérapis.

Origène, *Contre Celse*, V, 34,
Traduction Marcel Borret, collection Sources chrétiennes, Paris, Cerf, 1969